

Remboursement de prêt par chéque envoyé par la banque

Par ripalou, le 04/04/2012 à 15:31

Bonjour,

Je viens de signer un contrat de prêt immobiler or j'avais contracté quelques années auparavant un prêt FINAREF que la banque m'a demandé de rembourser et s'est chargée **d'office d'envoyer** par la poste en simple envoi. Or le chèque n'est jamais arrivé. J'ai du en refaire un autre quelque temps plus tard et l'envoyer moi même en A.R. avec les intérêts en plus.

La banque est-elle en droit de me refuser le remboursement des intérêts ?

Elle est responsable de l'envoi de cette lettre et qui me dit que la lettre a bien étè postée ?

Pourriez-vous me donner les arguments et mes droits pour me défendre et obtenir réparation ?